

L'Union SNUI – Sud Trésor est devenu :



**Solidaires Finances Publiques**

**VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Déclaration liminaire au Comité Technique Local (CTL) du 12 septembre 2014

Monsieur le président,

Une fois n'est pas coutume, notre déclaration liminaire ne sera pas tout à fait de notre cru, mais trouvera son inspiration dans les documents de l'administration elle-même (!!!). Car à notre grand étonnement nous avons trouvé dans les documents préparatoires relatifs au Baromètre social, de nombreuses *preuves* de la dégradation sans précédent des conditions de vie au travail que nous dénonçons, réunions après réunions.

Nous n'osons pas vous en remercier... mais presque !

Mais commençons d'abord par évoquer ce qui intéresse en priorité notre Direction tel que cela apparaît dans les points à l'ordre du jour de ce CTL.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour débattre et donner « notre avis » sur un déménagement - ah non pardon ! Sur une fusion de deux services dont l'un se déplace physiquement d'un endroit à un autre, c'est à dire de Villeneuve-le-Roi à Orly - et qui ne respecte pas les textes en vigueur (comme le rappelle la liminaire du CHSCT jointe).

Nous sommes également sollicités pour donner « notre avis » sur des documents de synthèse pour l'année 2013 incomplets, parfois contradictoires et n'ayant pour but que de donner une vision idyllique et tronquée de la situation de notre département « ou tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

Concernant ces sujets, nous sommes sûrs que les nombreux échanges qui vont avoir lieu aujourd'hui seront les fidèles reflets de « nos avis » sur la casse minutieuse et continue de nos métiers, nos conditions de vie au travail et bien sûr de la piètre qualité du dialogue social dans le département.

Mais si nous nous arrêtons là, nous passerions à côté du véritable sujet de ce CTL qui a été malheureusement - **ET HONTEUSEMENT** - relégué à une simple « information » (sic)

CAR POUR LA PREMIERE FOIS IL VOUS ETAIT POSSIBLE **DE VOUS INFORMER** SUR L'ETAT DES SERVICES ET DE LEURS PERSONNELS. NOUS NE POUVONS DONC QUE COMDAMNER LE

PEU D'INTERET EVIDENT QUE VOUS Y ACCORDEZ, CAR L'ORDRE DU JOUR ET LA  
HIERARCHIE DES SUJETS PARLE D'ELLE MEME !!!

Alors nous vous invitons avec insistance à relire cette fiche N° 1 du point 3 et à vous interroger lorsque que l'on peut y lire que concernant les moyens, l'efficacité et la qualité de service : seuls 28 % des agents estiment avoir le temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail ; que 54 % sont réservés sur l'efficacité du fonctionnement de leur structure ; que cette critique est accentuée dans des services qui reçoivent du public ; que 80 % des collègues déclarent être stressés à cause du travail, dont 66 % à cause de la charge de travail, et que - sur l'ensemble de ses points - la critique des agents du Val-de-Marne **EST PLUS MARQUEE** que celle constatée au niveau National.

**IL EST URGENT DE REpondre A LEURS ATTENTES - ET IMMEDIATEMENT !!!!!**

Enfin et pour parfaire votre connaissance des **VRAIES** conditions de travail sur le terrain, nous joignons à cette liminaire un communiqué de presse de Solidaires finances publiques qui vous permettra de mesurer l'évolution **REELLE** de la charge de travail entre 2002 et 2013, période ayant vu nos effectifs fondre de près de 20 %.

## Communiqué de presse

Paris, le 21 juillet 2014

### Emplois, charge de travail, conditions de travail... : Situation intenable à la Direction générale des finances publiques

Considérée de facto comme une administration « non prioritaire », la Direction générale des finances publiques (DGFIP) connaît une situation critique. Depuis 2002 : la hausse de la charge quantitative de travail est d'au moins 20% (en réalité davantage si l'on devait prendre en compte la complexité du travail), le volume des dépenses à traiter a augmenté de plus de 50% mais les effectifs y ont fondu de près de 20% (21,2% si l'on se place en 2014).

Et encore n'est-il pas tenu compte ici de la complexité du travail, sans cesse croissante, ni de la dégradation sans précédent des conditions de travail procédant bien entendu de l'évolution croisée « plus de travail, moins de moyens » mais également de la tension qui s'accroît dans les relations avec les contribuables et les usagers. Au final, ceux-ci pâtissent de cette situation : les files d'attente s'allongent et la qualité des missions souffre...

A l'heure où les enjeux touchant aux finances publiques sont vitaux (accueil, recouvrement, lutte contre une fraude fiscale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an, conseil à des collectivités locales de plus en plus sous pression, gestion de la dépense publique, domaine de l'Etat, missions cadastrales, gestion des dossiers fiscaux...), il y a urgence à renforcer la DGFIP en moyens humains et budgétaires afin qu'elle puisse assurer l'ensemble de ses missions, ce qui n'est aujourd'hui de fait plus le cas. Les enjeux pour le budget 2015 sont connus : c'est à l'aune du budget 2015 de la DGFIP que l'on mesurera la véritable volonté du gouvernement en matière de finances publiques...

Évolution de la charge quantitative globale de travail de la DGFIP entre 2002 et 2013			
	2002	2013	Évolution
<i>Sphère fiscale</i>			
Nombre de déclaration de revenus	33,4 millions	36,72 millions	+ 9,9%
Contribuables renseignés durant la campagne IR	3,2 millions	6 millions	+ 87,5%
Appels téléphoniques reçus durant la campagne IR	2,4 millions	3,77 millions	+ 57%
Nombre de courriers électroniques	30 000	1,3 million	+ 4233%
Nombre d'entreprises soumises à TVA	3,48 millions	5,18 millions	+ 48,8%
Nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	1,12 million	1,87 million	+ 66,96%
Nombre d'entreprises à la contribution économique territoriale (2002 : taxe professionnelle)	3,29 millions	4,69 millions	+ 42,55%
Nombre d'avis de taxe foncière	26,2 millions	30,41 millions	+ 16%
Nombre d'avis de taxe d'habitation	23,9 millions	29,18 millions	+ 22%
Nombre de locaux répertoriés par le cadastre	44 millions	50,27 millions	+ 14,15 %
Nombre de publications foncières	2,4 millions	2,165 millions	- 9,79%
Nombre de renseignements délivrés	5,1 millions	5,5 millions	+ 7,8%
Nombre de contrôles fiscaux externes	50 371	52 378	+ 3,98%
Nombre de contentieux et gracieux reçus	3,41 millions	4,73 millions	+ 38,7%
<i>Sphère gestion publique</i>			
Dépenses de l'État payées par la DGFIP (en milliards d'euros) :			
- budget général	341,4	384,8	+ 12,71%
- comptes spéciaux	83,5	235	+ 181,43%
Dépenses du secteur public local (en milliards d'euros)	138,1	239	+ 73,06%
Redevance audiovisuelle (en milliards d'euros)	2,01	3,44	+ 71,14%
État du réseau : nombre de trésoreries	3 800	2 680	- 29,47%
<b>Effectifs (DGI/DGCP en 2002 / DGFIP en 2010)</b>	<b>141 415</b>	<b>113 286</b>	<b>- 19,89 %*</b>

\* En 2014, 2000 emplois supplémentaires ont été supprimés, plus de 30 000 emplois ont donc été supprimés depuis 2002. (Source : rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et 2013 de la DGFIP).